

COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 JUIN 2021

PRESENTS : Mmes MUNNIER Angélique, LOICHOT Evelyne, PHEULPIN Stéphanie, MM. TORNARE Roland, MAILLARD Christian, MAILLARD Michel, ECK Rémi, DAVID Etienne, BALDACCI Robert, PATOIS Arnaud, EGLIN Pierre

1. PLAN AMENAGEMENT DE LA FORET

M. Laurent MOREL, technicien ONF nous présente ses missions concernant la gestion de la forêt de la commune de Glay (116 ha). Le programme d'action pour les 20 ans à venir consiste à poursuivre le traitement en futaie régulière sur 12 ha et à convertir en futaie irrégulière sur 104 ha. Le chêne sessile sera la seule essence objective en raison du risque de dépérissement du hêtre lié au changement climatique, en recherchant systématiquement le mélange avec les autres feuillus nobles et les résineux diffus, à l'exception de l'épicéa.

→ suite à cette présentation, le conseil approuve le plan proposé à l'unanimité.

2. PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal ou carte communale

Le conseil décide de ne pas transférer pour le moment cette compétence à PMA.

3. RENOVATION LOGEMENT DE LA POSTE

Un deuxième devis pour la rénovation du logement a été reçu, ce qui permettra de commencer les travaux.

4. TRAVAUX ECOLE

WC adulte : le devis a été reçu et accepté. Les travaux sont programmés 1^{ère} quinzaine d'août.

5. POINTS DIVERS

- **Convention SYDED pour assistance à maîtrise**

Le conseil approuve la mise en place d'un service d'assistance et de conseil en éclairage public avec la mise à disposition d'un agent spécialisé, l'assistant à maîtrise d'ouvrage.

- **Emplois vacances**

Trois candidats sont retenus : Mles David, Tournier & M. Marceau. Dates : du 05 au 19 juillet.

- **Piste cyclable**

Le projet d'une piste cyclable entre Glay et Meslières est à l'étude.

- **Pylône Free**

Un pylône Free (pour le téléphone) de 42m devrait être installé à la Picardie en février 2022.

- **Elections présidentielles**

Elles sont programmées pour les 10 et 24 avril 2022.

- **Déjections canines**

Deux distributeurs de sacs pour déjections canines ont été achetés par la commune. L'un deux sera placé vers la Mairie et l'autre au centre du village.

LA SEANCE EST LEVEE A 21h30